

L'hon. H. A. STEWART: Je crois que la Chambre obtiendra ces renseignements d'une autre façon par le canal régulier, à savoir: par le ministre qui doit faire rapport des dépenses effectuées au chapitre des crédits votés pour le soulagement du chômage. Je n'aimerais pas à empiéter sur le domaine d'un autre département pour obtenir ces renseignements.

Sir EUGENE Fiset: Le ministre doit se rendre compte que le ministre du Travail n'a pas de siège dans cette Chambre.

L'hon. H. A. STEWART: Je suis certain qu'on fera connaître tous ces renseignements. Lorsqu'on le fera, on ne manquera pas de fournir tous les détails, et j'espère que la Chambre sera satisfaite.

M. SANDERSON: Il avait été parfaitement entendu, je crois, par les honorables membres au cours de la session d'urgence tenue l'automne dernier,—si vous consultez le *hansard* vous verrez que l'on y mentionne la chose plusieurs fois, je crois,—que partie de ces vingt millions de dollars devaient être dépensée pour des édifices publics fédéraux.

Quelques MEMBRES: Non, non.

M. SANDERSON: Je regrette de ne pas avoir les *Débats* en main, mais je crois que mes honorables amis se trompent lorsqu'ils disent "non, non". Apparemment le ministre est disposé à nous donner tous les renseignements possibles, et je ne crois pas qu'il soit déraisonnable de lui demander d'obtenir ces renseignements et d'en faire part au comité.

L'hon. H. A. STEWART: Tout ce que je peux dire c'est que le ministre des Travaux publics s'est efforcé d'obtenir une partie de ces 20 millions de dollars, mais qu'il n'a pas réussi. Si je me rappelle bien le débat et la déclaration du ministre des Finances à ce sujet, il se peut qu'on ait fait mention de travaux publics, mais mon département n'a certainement pas reçu d'argent de cette source. Mon honorable ami pourrait fort bien, je crois, attendre la déclaration du ministre du Travail quant aux dépenses de son département.

M. SANDERSON: Je ne suis pas entièrement satisfait de la réponse du ministre. Il dit qu'il n'a pas eu connaissance de telles dépenses. Voudrait-il avoir la bonté de s'en rendre compte d'une façon certaine? S'il n'y a pas eu de telles dépenses, très bien.

L'hon. H. A. STEWART: Je puis déclarer catégoriquement qu'aucune partie de ces 20 millions n'a été dépensée par le département des Travaux publics.

M. SANDERSON: Pas par l'entremise du ministère des Travaux publics,—ce n'est pas là ma question. Je ne m'attends pas à ce que cet argent soit dépensé par l'entremise du département des Travaux publics, mais je crois qu'il l'est pour des édifices publics qui, en fin de compte, tomberont sous la direction de ce ministère ou qui le sont maintenant.

L'hon. H. A. STEWART: De quel genre d'édifice public mon honorable ami veut-il parler?

M. SANDERSON: Le ministre connaît mieux que moi les édifices publics. J'entends des édifices publics de toutes sortes, des bureaux de poste, de douane et le reste.

L'hon. H. A. STEWART: Je peux assurer à mon honorable ami que pas un seul dollar de ces vingt millions n'est entré dans la construction d'un bureau de poste ou de tout autre édifice érigé sous la direction du département des Travaux publics.

M. SANDERSON: Je ne veux pas dire construit sous la direction du ministère des Travaux publics.

L'hon. H. A. STEWART: C'est la seule autorité qui s'occupe de la construction d'édifices publics, sauf le ministère de la Défense nationale, et d'un ou deux autres.

M. SANDERSON: N'existait-il pas une disposition spéciale au sujet de ce crédit de vingt millions de dollars pour le soulagement du chômage qui disait qu'on devait en dépenser une partie pour la construction d'édifices publics.

L'hon. H. A. STEWART: Non.

M. SANDERSON: Ou en travaux publics?

L'hon. M. MANION: Surtout des travaux publics municipaux tels que des égouts et autres ouvrages de cette nature.

M. SANDERSON: Je ne parle pas des égouts et autres ouvrages de cette nature.

L'hon. M. MANION: Ce sont là des travaux publics; mais ils relèvent de l'autorité municipale.

L'hon. H. A. STEWART: Le crédit de 20 millions est resté disponible pour être distribué par le Gouverneur en conseil. Or, aucune somme n'a été consacrée à la construction d'édifices publics.

L'hon. M. MOTHERWELL: On construit en ce moment un grand édifice à Régina, pour le congrès universel du grain, et je crois que les fonds proviennent de cette source-là.